

LES CARRIÈRES DE SORCY Par Pierre Briot, 2002

Document mis en ligne par Vincent Lacorde, avec l'aimable autorisation de l'auteur,
sur le site <http://commercy.org>

Introduction

Si, jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, la notoriété de la *Pierre de Sorcy* dépasse largement le cadre local, il semble que toute la mémoire de cette pierre se soit effacée avec le développement des fours à chaux.

De nombreuses sources anciennes parlent de la *Pierre de Sorcy*. Elle est citée dans les registres de compte du chapitre épiscopal de Toul pour des travaux à la cathédrale au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle, dans ceux des prémontrés de Pont-à-Mousson pour des travaux à leur église abbatiale entre 1710 et 1720, dans ceux du chapitre de Saint-Dié pour des travaux à leur église à la même époque.

La pierre de Sorcy est un calcaire blanc à grain fin avec quelques cailloux roulés de la grosseur d'une noisette. Pierre gélive, elle ne pouvait être utilisée que pour l'intérieur. Les anciennes nomenclatures précisaient : pierre propre à la sculpture pour sa blancheur, la finesse de ses pores en même temps que sa solidité, quoique fort tendre et facile à travailler.

Avec les travaux pour la construction du canal de la Marne-au-Rhin et de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg se développe l'activité des chaufourniers dans cette partie de la Meuse. Très vite, on tire un meilleur profit de la carrière en convertissant la pierre en chaux propre à la fabrication de produits chimiques, expédiés par le train vers les usines de la Seille et d'Alsace. La production journalière est alors de 10 tonnes.

La carrière actuelle est ouverte dans un bois, propriété de la commune d'Euville depuis 1887. En 1889, la carrière est ainsi décrite : carrière de calcaire blanc dite de Menton à 2 km au nord-est de la gare de Sorcy, reliée à celle-ci par un chemin qui gagne en lacets le haut de la colline de Menton où se trouve l'exploitation. Les parties excavées qui s'étendent sur une largeur de 70 mètres, ont mis à jour des bancs horizontaux formés de calcaire blanc tendre oolithique à grains fins gélif qui a fourni des matériaux pour la chaux grasse. Pulvérisé, ce calcaire est utilisé pour les usines à soude, les papeteries et les fabriques de faïence.

Vers 1880, la société Cuquenelle et Lhotel, propriétaires des *Grandes Carrières de Sorcy* est rachetée par Ch. Lefort et Th. Renaud, maîtres carriers à Nancy. En 1907, cette société est rachetée à son tour par Les Petits-Fils de François de Wendel & Cie. Après le rachat par la société De Wendel, la production est destinée aux hauts-fourneaux du groupe. En 1987, le nouveau propriétaire, le groupe LHOIST, premier producteur mondial de chaux et de dolomie, réoriente à son tour la production. De gros investissements ont permis de proposer une gamme plus large de produits à une clientèle plus diversifiée.

I]

Entre 1966 et 1973, des fouilles archéologiques ont été réalisées à Sorcy, sur la côte Saint-Jean au centre de l'ancien oppidum. Les archéologues étudiaient à l'époque plusieurs constructions datant de la période gallo-romaine. Parmi les éléments retrouvés figuraient une tête d'Apollon et des sarcophages. Dans les rapports de fouille, les archéologues attribuent tête et sarcophage à un calcaire oolithique du Barrois¹.

On retrouve ce type d'attribution dans les fiches établies par le service régional de l'Inventaire. Lorsqu'ils sont face à un calcaire oolithique à grain fin, les chercheurs l'identifient presque systématiquement à un calcaire du Barrois.

Pourtant jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, la notoriété de la *Pierre de Sorcy* dépasse largement le cadre local et même régional. En moins d'un siècle, il semble que toute la mémoire de cette pierre se soit effacée, un phénomène accéléré sans doute par le développement des fours à chaux.

LA PIERRE DE SORCY

De nombreuses sources anciennes parlent de *Pierre de Sorcy*. Elle est citée dans les registres de compte du chapitre épiscopal de Toul pour des travaux à la cathédrale au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle, dans ceux des prémontrés de Pont-à-Mousson pour des travaux à leur église abbatiale entre 1710 et 1720, dans ceux du chapitre de Saint-Dié pour des travaux à leur église à la même époque.

La simple lecture des articles publiés dans les bulletins des sociétés savantes de la Meuse offre une vingtaine d'exemples de ce type. Le plus souvent, il s'agit de monographies sur des églises meusiennes, conventuelles ou non. Les auteurs signalent des commandes passées pour la réalisation d'autels ou de retables. Ainsi ce traité passé le 28 février 1694 entre le révérend père prémontré Nicolas Coffin, curé de Briouilles et Nicolas Durux, marbrier au Pont d'Arches (commune de Mézières, Ardennes). Le marbrier s'engage à fournir le marbre nécessaire pour l'autel de l'église dudit Briouilles construit par Firmin Arnould, maître sculpteur à Sorcy. Selon le traité, Firmin Arnould réalise sa part de marché avec de la pierre extraite des carrières de Sorcy qu'il fournit et transporte à Verdun à ses frais, le trajet Verdun-Briouilles restant à la charge de la fabrique. Firmin Arnould résidera un temps à Mont-devant-Sassey et passera un marché du même type avec la fabrique de Liny-devant-Dun. L'auteur de l'article le qualifié d'artiste de médiocre talent.²

Plus près de nous, il existe deux retables en *Pierre de Sorcy* encore en place, l'un dédié à saint Martin, dans l'église Saint-Martin de Sorcy, l'autre à Saint-Evres dans l'église de Mécrin. Ce dernier retable provient de l'ancienne église démolie avant la fin du XIX^{ème} siècle.

Si on en croit dom Calmet qui a consacré un ouvrage à la famille du Châtelet, les statues des tombeaux de cette famille, érigée dans l'ancienne chapelle seigneuriale, aujourd'hui église Saint-Rémy à Sorcy, avaient été réalisées par les meilleurs sculpteurs de leur époque et en *Pierre de Sorcy* bien évidemment. Dans son ouvrage sur la géologie meusienne, Amand Buvignier affirme : *Les pierres de Sorcy, de Boucquemont, de Haudiomont, des carrières Saint-Martin, entre Verdun et Haudainville, ont été employées pour la sculpture et la statuaire. C'est dans la Pierre de Sorcy que Ligier Richier a taillé l'admirable groupe connu sous le nom de sépulcre de Saint-Mihiel.*³

¹ Carte archéologique de la Gaule, la Meuse, 2001

² Bulletin de la société d'Archéologie Lorraine, février 1908 p 34,

³ Statistique géologique, minéralogique... de la Meuse, 1852, p. 326,

En reprenant les fichiers du service régional de l'Inventaire aujourd'hui informatisés, on a pu localiser une trentaine de retables en Lorraine vraisemblablement réalisés en *Pierre de Sorcy*. Des recherches plus approfondies dans les comptes de fabrique et les minutes notariales pourraient permettre de vérifier ces attributions.

Consultée, Annie Blanc, ingénieur de recherche au laboratoire des Monuments Historiques à Champs sur Marne, connaît de réputation la *Pierre de Sorcy* mais son laboratoire ne dispose pas de lames minces qui pourraient permettre, par comparaison, de retrouver d'autres utilisations de ce matériau.

LOCALISATION

Il est aujourd'hui difficile de localiser avec précision, la ou les carrières où était extraite la Pierre de Sorcy. En 1850, Amand Buvignier⁴ visite une carrière à Sorcy qu'il décrit ainsi : *Cette carrière présente un front de masse de 4 à 5 mètres de haut. C'est un calcaire blanc à grain fin avec quelques cailloux roulés de la grosseur d'une noisette. De la Pierre de taille est également tirée de cette carrière. Il s'agit d'une Pierre gélive qui peut cependant être utilisée au-dessus de soubassements. Elle est facturée 8 francs le mètre cube brute, et la taille 1,80 le mètre carré. La carrière produit également des dalles et de la blocaille.*

Les minutes notariales de Sorcy⁵ offrent quelques informations intéressantes sur l'exploitation de ces carrières au XVIII^e siècle et sur leur localisation.

. 15 février 1724 : *Jeanne Pothier, veuve de Christophe Richard, demeurant à Sorcy, cède à honneste homme Dominique Gellée, tailleur de Pierre demeurant à Saint Martin les Sorcy ce qui lui appartient dans la grande perrière située sur le ban et finage dudit Sorcy et la terre labourable qui est au dessus lieu-dit aux Fourches qui contient un demi jour et quelques verges et le tout consistant en le tiers dans la totalité partagée avec Louis et Claude les Pothiers frères de la vendeuse provenant des auteurs de la vendeuse, moyennant la somme de 169 livres tournois et 11 livre 10 sols pour les vins. Il sera fait une visite d'expert pour apprécier l'état de la perrière à joindre à la grosse*

. 3 novembre 1725 : *Haut et puissant seigneur messire Louis Henry de Choiseul, chevalier marquis de Meuse, seigneur, comte de Sorcy et Saint Martin et autres lieux, brigadier des armées du Roy très chrétien, ayant fait ouvrir depuis plusieurs années et construire une perrière joignant le grand chemin de la Grande Croix (...) saison des Fourches, Nicolas Vincenot, tailleur de Pierre et masson demeurant à Sorcy, ayant aussi une terre joignant la précédente du côté du midy, a aussi ouvert et formé une carrière joignant celle dudit seigneur sans aucune permission et pour en sortir les Pierres, a traversé la prairie dudit seigneur et s'est servi de son même chemin pour sortir et rentrer dans la grande route ; pour raison de quoi, il y a procès intenté contre lui.(...) ledit seigneur présente que les perrières sont partie de son domaine et qu'il n'est permis (...) qu'au haut-justicier d'ouvrir le sein de la terre, le propriétaire n'ayant que la superficie pour en retirer les fruits (...); pour terminer et assoupir toutes difficultés à l'advenir, ledit seigneur a permis et permet à l'advenir l'ouverture de la carrière audit Vincenot et au surplus luy veut céder et abandonner la sienne qui est joignant pour luy servir de sortie, se réservant cependant ledit seigneur le droit de faire tirer de la Pierre toute fois et quand bon luy semblera pour son usage seulement outre ce il a encore vendu et cédé (...) audit Vincenot un quarteron d'héritage à prendre au dessus de laditte perrière dans la terre dudit seigneur de large d'icelle pour faciliter de découvrir les bancs de Pierre et sans que ledit Vincenot puisse placer aucun décombre de cotté ny au bout de celle dudit seigneur la présente permission*

⁴ Statistique géologique, minéralogique... de la Meuse, 1852, p. 327,

⁵ AdM E 148 et sq

vente et abondement aussy faite (...) moyennant cinquante voitures de pierre durs que ledit Vincenot a cy devant tiré et fourny audit seigneur pour mettre sur l'avant becq de ses écluses au bout de la prairie de Preux outre ce la somme de 200francs barrois d'une sorte et 20 louis d'autre

. 14 août 1736 : Anne Pierrot, veuve de Jean Martin, demeurant à Sorcy vend à Jean Genet, tailleur de pierre à Pont-sur-Meuse le tiers par indivis dans la carrière sise près du grand chemin de la Grande Croix, occupée par Jean Martin, son fils, à qui il appartient les deux autres tiers et en jouira cependant du tout sans faire part à sa mère du produit de son tiers pour par l'acquéreur et les siens jouir et disposer dudit tiers moyennant 200 francs barrois.

Selon Dumont⁶, au 16^{ème} siècle, une carrière est ascencée à Nicolas Vincenot moyennant 5 sous de cens annuel. Cette carrière prit le nom du locataire qui eut bientôt fini de l'épuiser. Toujours selon Dumont, qui écrit en 1873 : *elle est abandonnée depuis longtemps à raison de la difficulté des fouilles et de son peu d'étendue que les terrains d'alentour, de trop grande valeur, ne permettent d'agrandir. Une autre fut ouverte lieudit aux Fourches, en souvenir des fourches patibulaires qui en étaient voisines. Elle est très abondante en blocs d'assez facile extraction, tant parce qu'ils sont peu adhérents que parce que la pierre en est tendre et facile à trancher, ce qui fut longtemps son défaut, ne pouvant être utilisée que pour l'intérieur. Elle est de même nature qu'était celle de la carrière Vincenot, propre à la sculpture pour sa blancheur, la finesse de ses pores en même temps que sa solidité, quoique fort tendre et facile à travailler.*

Si on se réfère au cadastre moderne, ces carrières ou perrières, *saison des Fourches*, proche le chemin de la Grande Croix, peuvent être localisées en section D, parcelles 363, 365, 366... et ont été utilisées pendant plusieurs dizaines d'années comme dépotoir.

Quoiqu'il en soit, durant plusieurs siècles, la *Pierre de Sorcy* a fait vivre des générations de tailleurs de pierre, de sculpteurs, de *carrieux*... Arnould, Braconnot, Brajean, Briot, Chardot, Claude, Colas, Comon, Donjean, Drouillot, Gelée, Genet, Gervaise, Gilbert, Gille, Jacquinet, Jouel, Martin, Micaux, Potier, Thierry, Vincenot... les minutes notariales conservent les souvenirs des familles qui ont ici vécu de la pierre.

LA PIERRE À CHAUX

Le cadastre de Sorcy établi vers 1830 mentionne un lieu-dit *Le Chaufour* qui ne trompe pas sur les activités pratiquées là. Pourtant, dans sa description exhaustive de la Meuse, Buvignier ne parle pas de pierre à chaux pour Sorcy. Il cite la carrière et le four à chaux de Commercy et la carrière de *Moïmont* à Pagny-sur-Meuse.

Il semble bien que les travaux pour la construction du canal de la Marne-au-Rhin et de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg soient à l'origine du développement de l'activité des chauxfourniers dans cette partie de la Meuse. Buvignier signale de nombreuses analyses et essais réalisés par ses collègues.

Dumont indique que le propriétaire de la carrière aux Fourches, *M. Cuquenelle, maire de Sorcy en 1873, tire un meilleur profit de sa carrière en convertissant la pierre en chaux propre à la fabrication de produits chimiques, expédiés tous les jours, grâce à la proximité du chemin de fer, en quantité considérable, pour les usines de la Seille et l'Alsace. A cet effet, deux fours à la houille de son invention fonctionnent constamment et peuvent donner quotidiennement 10 000 kilogr. De chaux grasse. IL y fabrique aussi de l'excellente chaux hydraulique à l'aide de pierres dures amenées à peu de frais près de ses fours*⁷.

On trouve la mention d'autres chauxfourniers à Sorcy dans les annuaires de la Meuse⁸ à partir de 1864 : Guillaume, Petit. Les mêmes annuaires indiquent que Cuquenelle a un associé, Lhôtel. On manque d'informations sur les conditions dans lesquelles ils exploitaient les carrières.

⁶ Dumont, Les Ruines de la Meuse, sd, t IV, p. 318

⁷ Dumont, Les Ruines de la Meuse, sd, t IV, p. 318

⁸ Annuaire administratif, commercial et industriel de la Meuse, Bar-le-Duc

A une date qui reste à préciser, la société Cuquenelle et Lhotel, propriétaires des *Grandes Carrières de Sorcy* est rachetée par Ch. Lefort et Th. Renaud, maîtres carriers à Nancy. En 1907, cette société est rachetée à son tour par Les Petits-Fils de François de Wendel & Cie.

LE BOIS DE MENTON

Jusqu'au 16 octobre 1777, le bois de Menton appartenait avec la terre et le comté de Sorcy à la famille de Choiseul. L'ensemble fut alors acquis par Pierre Randon de Pommery. Le 6 juin 1787, de Pommery vendit la propriété à Jean Isaac de Thélusson, alors officier au régiment des Gardes Suisses. Jusqu'à sa mort, celui-ci fit procéder à plusieurs acquisitions de parcelles jouxtant le bois de Menton par en faciliter notamment l'exploitation. Après sa mort, sa veuve et ses enfants cédèrent la côte et le bois de Menton à M. de Rosnay. La vente, enregistrée le 19 novembre 1835, porte sur 369 hectares 12 ares et 60 centiares de bois et sur 29 hectares 71 ares et 71 centiares de terres⁹.

Je n'ai pas trouvé de mention de la carrière du bois de Menton avant le rachat du bois par la commune d'Euville le 12 juillet 1887¹⁰. La vente concerne le bois de Menton et ses dépendances (environ 6 hectares). Il en coûte 220 000 francs à la commune plus 20 900 francs de frais. Une somme comparable au budget de la reconstruction de l'église d'Euville.

En juin 1889, la mairie d'Euville reçoit une lettre de Hergott, entrepreneur à Forbach (Allemagne). Celui-ci propose de louer la carrière de Menton sur la mise à prix de 300 francs. *Considérant que M. Esselin, entrepreneur à Sorcy, est le fermier actuel de laditte carrière, que son bail prend fin le 30 septembre 1890, qu'il est de tout intérêt pour la commune, par suite de la mise à prix offerte par M. Hergott de mettre cette carrière en adjudication, le Conseil Municipal accepte la mise en adjudication anticipée de la relocation de la carrière de Menton sur la base du cahier des charges qui sera établi*¹¹.

En février 1890, Hergott propose un sous-locataire pour la carrière de Menton. Le Conseil Municipal accepte en précisant toutefois que Hergott reste le seul garant. Le nom du sous-locataire ne figure pas dans la délibération.

Le 17 juin 1899, le conseil municipal d'Euville demande l'autorisation de procéder à l'adjudication pour 9 ans (du 1 octobre 1899 au 30 septembre 1908) de la *carrière de calcaire blanc dite de Menton, sur le territoire de Sorcy à 2 km au nord-est de la gare de Sorcy, reliée à celle-ci par un chemin qui gagne en lacets le haut de la colline de Menton où se trouve l'exploitation. Les parties excavées qui s'étendent sur une largeur de 70 mètres, ont mis à jour des bancs horizontaux formés de calcaire blanc tendre oolithique à grains fins gélif qui a fourni des matériaux pour la chaux grasse. Pulvérisé, ce calcaire est utilisé comme celui de la carrière voisine de MM Lhotel et Cucquenelle pour les usines à soude, les papeteries et les fabriques de faïence. Le prochain bail devra faire suite à celui de M. Hergott qui avait obtenu le droit d'exploitation moyennant une redevance annuelle de 300 francs du 1 octobre 1890 au 30 septembre 1899. Disons en passant que pendant cette période de 9 ans, M. Hergott n'a pas exploité sa carrière bien qu'il en ait payé régulièrement la location, sans doute par suite d'un accord avec les propriétaires des carrières voisines. Les terrains qui sont à concéder ont une superficie de 1 hectare 29 ares dont 37 ares à exploiter*¹².

La carrière est adjugée à Léon Thomassin, entrepreneur demeurant à Euville, le 24 septembre 1899 pour 300 francs par an.

Le 12 janvier 1901, Thomassin demande à exploiter à titre gracieux une partie du terrain communal qui serait ensuite destiné à servir de dépôt pour les déblais de la carrière. *Considérant que cette demande a surtout pour but l'ouverture et l'exploitation par un autre versant de la carrière communale ; que cette ouverture doit se faire à la limite même des*

⁹ archives communales, Euville

¹⁰ registre des délibérations, archives communales, Euville

¹¹ registre des délibérations, archives communales, Euville

¹² AdM 92 S 4

terrains appartenant à la commune, dans une partie en forte déclivité et inaccessible aux transports par essieux ; que dans les moyens qui vont être employés par le demandeur, porteur aérien, il ne serait pas possible de tirer grand parti, comme carrière tout au moins, du terrain dont la concession est sollicitée ; que le terrain pourrait cependant servir plus tard de place à déblais et ne peut par conséquent être abandonné gratuitement ; que, somme toute, l'intérêt de la commune est d'accorder l'autorisation demandée car l'extension de la carrière ne peut qu'être profitable à la commune¹³ ; le Conseil Municipal accepte mais moyennant un supplément de 20 francs par are exploité et par an au loyer de base.

Il n'existe aucune trace d'une délibération marquant la fin anticipée du bail de Thomassin. Pourtant le 21 septembre 1904, le Conseil Municipal autorise le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour intenter une action judiciaire contre MM. Bersaud et Lefort, maîtres carriers à Nancy, pour avoir cédé leur bail de la carrière de Menton à MM. de Wendel sans l'assentiment de la commune qui est prévu au cahier des charges.

Je n'ai pas non plus trouvé de trace des nécessaires autorisations administratives que Thomassin a du obtenir pour construire son four à chaux. Un double de ce dossier doit figurer aux Archives Nationales avec les plans de ses installations et du porteur aérien, si toutefois il a été installé.

¹³ registre des délibérations, archives communales, Euville